



Lettre ouverte de l'Intersyndicale à la Direction de GE HYDRO

Grenoble, le 21 décembre 2017

Monsieur le Président,

Notre dernière réunion de négociation sur le projet de PSE remonte au 8 décembre 2017.

Nous n'avons plus eu de négociation depuis, et alors que s'achève le processus de consultation, nous tenons à rappeler que :

- 1) En se basant sur les expertises et sur de nombreux groupes de travail organisés spontanément par les salariés, nous vous avons soumis des propositions détaillées sur les 3 piliers de l'organisation telle que vous l'avez envisagée : Conduite de Projet, Fabrication & Service.

Cette analyse permettait d'envisager une organisation viable de l'entreprise avec un effectif compris entre 650 et 700 postes.

Vous avez immédiatement balayé notre travail et vous avez fermé toute discussion.

- 2) En parallèle, sur les mesures d'accompagnement des départs, nous avons, contrairement à ce que vous ne cessez de prétendre, formulé des propositions, notamment :
 - Alignement du calcul des indemnités de licenciement des ATM & Ouvriers sur celui des I&C
 - Création d'un talon de 20 000€ pour l'ensemble des salariés licenciés I&C, ATAM et Ouvriers.
 - Augmentation des aides à la formation et à la création d'entreprise.
 - Portage étendu sur 36 mois pour les salariés proches de la retraite.

Tout en restant loin de certaines de ces demandes, vous n'avez envisagé d'en tenir compte qu'à la condition expresse de la signature d'un accord global majoritaire. Et sur ce terrain aussi, vous avez rendu impossible la négociation.

- 3) Lorsque les organisations syndicales ont envisagé une proposition d'indemnisation plus juste, en particulier pour la catégorie entre 50 et 55 ans pour qui l'employabilité est très critique, cette proposition n'a pu être présentée car vous avez affirmé que le projet d'accord que vous présentiez ne pouvait plus être amélioré qu'à la marge. De nouveau, vous avez bloqué la négociation.

- 4) Des propositions pertinentes que vous aviez acceptées oralement en réunions de négociation n'ont pas été reprises dans les 2 versions du PSE présentées aux comités (possibilité de revenir dans le congé de reclassement en cas d'échec d'un reclassement externe en CDI, possibilité de capitaliser le congé de reclassement en cas de création d'entreprise...). Vous n'avez pas tenu parole.
- 5) Simultanément, Monsieur Fénart-Béghin, DRH Hydro Europe, a pris contact avec les responsables locaux de nos 3 syndicats et leur a proposé d'organiser des entretiens avec lui et avec M. Bill Armstrong, Directeur Europe de GE Hydro, dans les locaux de l'UDIMEC, pour échanger « en off » et « hors négociateurs directement impliqués sur le terrain » « sur les enjeux présents et à venir, et la situation du site Hydro de Grenoble ». Ces manœuvres de contournement des Délégués Syndicaux engagés dans les négociations pour espérer faire pression et nous déstabiliser nous ont stupéfaits. Nos syndicats ne se sont heureusement pas laissé manipuler.
- 6) Vous avez alors opté pour une autre forme de pression en cherchant à monter les salariés contre nous. Le 8 décembre, vous adressiez à tout le personnel un mail indiquant qu'un PSE plus favorable serait appliqué en cas de signature d'un accord qui offrirait de meilleures indemnités de licenciement et un portage de 3 ans jusqu'à la retraite. Une semaine plus tard, le 15 décembre, vous leur adressiez des « exemple de packages » chiffrés mettant en exergue de manière extrêmement choquante les différences d'indemnisations en cas d'accord et sans accord sous forme d'additions en gros caractères gras... Nous l'avons dénoncé auprès de la DIRECCTE.

Aujourd'hui notre meilleure réponse à toutes ces manipulations vient de nos collègues qui ont signé massivement deux pétitions de soutien (l'une de 311 signatures, l'autre de 215 signatures).

Les salariés soulignent leur adhésion à la position légitime que nous avons tenu de se battre pour une structure viable. Un avenir pour ceux qui partent mais aussi pour ceux qui restent. Une bataille pour l'emploi et la défense de nos activités dont nous sommes fiers et qui ne méritent pas d'être ainsi sacrifiées, ni au plan humain, ni au plan économique.

Vous avez bloqué les négociations.

Vous avez multiplié les comportements déloyaux.

Vous assumerez ce plan sans accord.

Vous endosserez la responsabilité qu'il soit inférieur aux moyens financiers de notre Groupe.

Vous assumerez les recours juridiques auxquels vous nous contraindrez si vous persistez dans cette voie.

Il est encore temps de changer de position... Pas nous ; Vous !